



Saint-Théophile le 3 avril 2020

**Objet : COVID-19 ET SÉCURITÉ CIVILE**  
**Demande du Ministère de la Sécurité publique**

Cher (e) citoyens (nes),

Chaque année le ministère de la Sécurité publique se prépare en prévision des inondations printanières ou à tout autre sinistres ou événement qui pourrait survenir sur le territoire.

Le Québec étant présentement en état d'urgence sanitaire (COVID-19), certaines mesures mises en place, dont l'obligation à la distanciation sociale, nécessitent un réajustement de notre plan de sécurité civile en cas d'urgence (ex : panne électrique sur le long terme, inondations, incendie, etc.).

**Demande aux citoyens :**

- Prévoir un endroit où ils pourront se loger en cas d'inondations, de panne électrique sur le long terme, d'incendie, etc. L'endroit doit respecter :
  - La distanciation sociale en cour
  - L'isolement obligatoire des personnes de 70 ans et plus
  - L'isolement des personnes ayant des prédispositions de santé les rendant vulnérables
  - L'isolement des personnes en quarantaine

La municipalité demeure disponible pour vous répondre :

Téléphone : 418-597-3998 poste :1

Courriel : [info@sainttheophile.qc.ca](mailto:info@sainttheophile.qc.ca)



: Municipalité Saint-Théophile

Mélanie Létourneau, Secrétaire-trésorière par intérim